



**HAL**  
open science

# La couleur de la chair. Race, langue et linguistique en France

Marie-Anne Paveau

► **To cite this version:**

Marie-Anne Paveau. La couleur de la chair. Race, langue et linguistique en France. Langage et Société, 2022, N° 177 (3), pp.59-81. 10.3917/lis.177.0052 . hal-03922040

**HAL Id: hal-03922040**

**<https://hal.science/hal-03922040v1>**

Submitted on 4 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paveau, M. (2022). La couleur de la chair: Race, langue et linguistique en France. *Langage et société*, 177, 59-81. <https://doi.org/10.3917/ls.177.0052>

## La couleur de la chair. Race, langue et linguistique en France

Marie-Anne Paveau, Université Sorbonne Paris Nord, UR 7338 Pléiade  
[ma.paveau@orange.fr](mailto:ma.paveau@orange.fr)

### Résumé

Cet article porte sur les rapports que la linguistique française entretient avec la notion de race dans sa définition épistémologique, ses fonctionnements théoriques et la conception de son objet. Après avoir rappelé l'histoire des liens étroits entre race et linguistique en France au XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux années 1920, on explique comment la race est ensuite sortie de la conception de la discipline pour des raisons politiques et éthiques, et a été construite comme objet d'étude dans le cadre strict de corpus de discours racistes et antiracistes pendant l'ensemble du XX<sup>e</sup> siècle. On montre ensuite à partir de l'étude des descripteurs de la couleur beige rosé de la peau humaine dans les domaines du maquillage et des sous-vêtements (des mots comme *chair*, *peau*, *naturel*), que la dimension de la race est inscrite dans la langue sous la forme d'un indice de différence visible, témoignant d'une énonciation située comme blanche. On en conclut que cette dimension constitue un objet nécessaire pour une analyse linguistique du discours attentive aux réalités éprouvées par les individus dans tous les aspects de leur existence.

**Mots clés** : naturalisme linguistique, nom de couleur, point d'énonciation, race sociale, racialisation

### The colour of flesh. Race, language and linguistics in France

#### Abstract

This paper examines the relationship between French linguistics and the notion of race in its epistemological definition, its theoretical functioning and the conception of its object. After recalling the history of the close links between race and linguistics in France in the 19th century and up to the 1920s, it is explained how race then left the conception of the discipline for political and ethical reasons, and was constructed as an object of study within the strict framework of bodies of racist and anti-racist discourse throughout the 20th century. We then show, based on the study of descriptors of the pinkish-beige color of human skin in the fields of make-up and underwear (words such as *flesh*, *skin*, *natural*), that the dimension of race is inscribed in the language in the form of an index of visible difference, testifying to an enunciation situated as white. We conclude that this dimension constitutes a necessary object for a linguistic discourse analysis which pays attention to the realities experienced by individuals in all aspects of their existence.

**Keywords** : linguistic naturalism, color name, point of enunciation, social race, racialization

## Introduction

Cet article porte sur les rapports que la linguistique française a entretenus, entretient et pourrait entretenir avec la race. Comme dans l'ensemble du numéro, la notion de race est conçue comme une représentation, un rapport social et une position politique (Fanon 1952, Baldwin 1980), reposant sur une altérisation fondamentale (Michel 2020) et produisant des effets de stigmatisation dans la réalité sociale : c'est « une réalité symbolique fondée sur la croyance dans un substrat biologique » (Guillaumin 2016 : 190). Mon objectif est de montrer que cette réalité symbolique inscrit en langue et en discours les formes de l'altérisation et de la croyance, repérables à partir de leur point d'énonciation. Par point d'énonciation j'entends, dans le cadre d'une épistémologie des savoirs situés (Haraway 2007, Paveau 2021), l'ensemble des conditions de vie des locutrices<sup>1</sup>, et notamment leur position au sein des rapports de race, qui déterminent le sens de leurs énoncés.

Après avoir retracé l'histoire des liens disciplinaires entre race et linguistique en France au XIX<sup>e</sup> siècle, je montrerai comment la race est devenue un objet d'étude circonscrit aux discours racistes et antiracistes pendant l'ensemble du XX<sup>e</sup> siècle. J'expliquerai ensuite, à partir de l'étude de descripteurs de la couleur beige rosé concernant la peau en français (comme les adjectifs *chair* ou *naturel*), que la dimension de la race est inscrite en langue, dans des discours qui n'en font pas forcément leur objet, à partir d'un point d'énonciation situé<sup>2</sup>.

### 1. La linguistique et la question de la race en contexte français

La linguistique européenne, dans certaines de ses versions présaussuriennes, a été liée à la notion de race. Dans son ouvrage sur cette question, Messling estime qu'une « large partie de cette discipline, incarnée en Europe par les Allemands Friedrich Schlegel et August Schleicher ou par le Français Ernest Renan, a participé à la production d'un discours sur la hiérarchisation des peuples en fonction des stades de développement des langues [...] » (Droit 2017, sur Messling 2016).

#### 1.1. Le « laboratoire de philologie »

Saïd montre en 1978 que l'orientalisme « est produit et existe au cours d'un échange inégal avec différentes sortes de pouvoirs », dont « le pouvoir intellectuel (comme dans les sciences régnautes telles que la linguistique, l'anatomie comparée, ou l'une quelconque des sciences politiques modernes) » (Saïd 2005 : 25). Il explique que « le racisme contenu dans les critiques de Schlegel sur les Sémites et les autres Orientaux inférieurs était très courant dans la culture européenne. Mais nulle part ailleurs, sauf peut-être plus tard dans le cours du dix-neuvième siècle chez les anthropologues darwiniens et les phrénologues, il n'a été le fondement d'une matière scientifique comme cela a été le cas en linguistique comparée ou en philologie » (Saïd 2005 : 118). Selon lui, la linguistique, et notamment « la lexicographie, la grammaire, la traduction », constitue une des « techniques spécifiques de l'orientalisme » (Saïd 2005 : 144), notamment à travers ce qu'il appelle le « laboratoire de philologie » de Renan qui produit une partie de l'argumentation raciste à partir du classement hiérarchique des langues. Cette qualification de la linguistique comme technique idéologique spécifique est intéressante pour comprendre son rôle dans l'installation des doctrines racistes au XIX<sup>e</sup> siècle : « Ce qui était une spécialité, relativement innocente, de la philologie est devenu une discipline capable de diriger des mouvements politiques, d'administrer des colonies, de faire des déclarations presque apocalyptiques présentant la difficile mission civilisatrice du Blanc » (Saïd 2005 : 284).

Ce moment de l'histoire de la linguistique française est détaillé dans un numéro de la revue *Histoire Épistémologie Langage* dirigé par Sylvain Auroux, intitulé « Le naturalisme linguistique et ses désordres ». La position naturaliste en linguistique consiste à faire reposer les mécanismes de la production des formes et du sens sur la nature elle-même, en particulier dans son aspect biologique :

---

<sup>1</sup> Cet article est écrit au féminin générique.

<sup>2</sup> Je remercie infiniment Luca Greco, Pauline Haas, Noémie Marignier et Francine Mazière pour leur lecture critique et constructive, qui m'a permis des modifications importantes.

Les linguistes (Pictet) ont largement contribué au façonnage du mythe aryen (Poliakov 1987 [1971]). Dérives nationalistes et aventures coloniales viennent largement s'entrelacer aux recherches scientifiques dans un contexte où l'anthropologie physique, en plein développement, tente avec application de mesurer les caractères raciaux des différentes ethnies que l'on rencontre dans le vaste monde [...]. La grammaire comparée, bien avant que certains de ses acteurs [...] ne s'inspirent de Darwin (*L'origine des espèces* date de 1859), est largement évolutionniste. En fonction de leur morphologie (ou de leur absence de morphologie) les langues sont classées sur une échelle orientée qui suit une progression vers le raffinement de leurs capacités intellectuelles et expressives ; elles sont isolantes, agglutinantes ou flexionnelles (Auroux 2007 : 7-8)<sup>3</sup>.

Dans le même numéro, Desmet rend compte en détail des réponses à la question de la correspondance entre classification des langues et classification des races, proposées par Broca, Renan et Hovelacque, représentant principal de l'école de linguistique naturaliste (Desmet 2007). Il rappelle que la classification des langues en trois catégories hiérarchisées est lancée par Schlegel, puis affinée par Humboldt et Schleicher, « le type flexionnel étant clairement perçu comme supérieur » (Desmet 2007 : 42)<sup>4</sup>. Cette inégalité des langues permet-elle de fonder une inégalité des races ? Pour Broca, explique Desmet, ce sont les réalités physiologiques qui comptent, la linguistique étant secondaire ; l'inégalité des races repose donc sur des données naturelles. Pour Renan, au contraire, « l'histoire humaine est déterminée beaucoup plus par des facteurs culturels et spirituels (auxquels il rattache les données linguistiques) que par des éléments purement biologiques et physiques » (Desmet 2007 : 44) : c'est donc la classification des langues qui sera primordiale, les données linguistiques étant pour lui supérieures aux données physiques. En revanche, Hovelacque accorde une importance égale aux deux types de données, car il « classe la linguistique parmi les sciences naturelles et définit la langue comme un organisme vivant » (Desmet 2007 : 49). Il développera l'idée d'un parallélisme entre langues et races, et contribuera ainsi à hiérarchiser la classification ternaire des langues proposée par Schlegel, en concluant à la supériorité des langues flexionnelles et, partant, des peuples qui les parlent : « Il considère le degré de complexité morphologique d'une langue comme un indice du développement intellectuel et culturel des locuteurs et considère donc les races qui se servent d'une langue isolante ou agglutinante comme inférieures par rapport aux Indo-Européens [...] » (Desmet 2007 : 54)

## 1.2. La linguistique contre la race

Les théories raciales sont désormais invalidées et fortement combattues, à la suite, entre autres, des génocides de la Seconde guerre mondiale et de la remise en cause des idéologies colonialistes racialisantes et racistes au moment des indépendances africaines. Mais elles ont également été combattues sur le terrain scientifique : Auroux explique que Ferdinand de Saussure et sa volonté d'autonomiser la linguistique, puis le paradigme structuraliste sont venus à bout des hypothèses naturalistes : « Saussure fera de la nature sociale du langage (et donc de son "arbitraire") un axiome constitutif des études linguistiques [...]. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le combat contre le paradigme naturaliste peut sembler gagné ; plus tard le structuralisme atteindra une formulation claire du paradigme culturaliste [...] » (Auroux 2007 : 9). À partir des années 1920-1930 en effet, la race disparaît de la linguistique comme notion constituante de la discipline, et elle en sera fortement tenue à l'écart dans les décennies d'après-guerre. Le discrédit sera jeté sur le mot lui-même, comme l'expliquent Devriendt *et al.* : « La mémoire du mot a donc contribué à en faire un "mot tabou" (Guillaumin, 1972) [...] même si l'affaire Dreyfus (1894-1906) avait déjà permis de pointer les risques de certains emplois [...]. Ainsi, deux déclarations de l'UNESCO "sur la question raciale"

<sup>3</sup> Référence du passage : Poliakov L. (1987[1971]), *Le mythe aryen. Essai sur les sources du racisme et des nationalismes*, Bruxelles, Éditions Complexe.

<sup>4</sup> Dans cette perspective, des langues flexionnelles comme le français, l'anglais ou l'arabe sont considérées comme supérieures aux langues agglutinantes comme le turc ou les langues bantoues, elles-mêmes vues comme supérieures aux langues isolantes comme le tibétain ou le vietnamien.

(1950, 1951) eurent pour objet de régler les usages scientifiques du mot *race* : il s'agissait de les bannir, ou à défaut, d'en limiter les emplois » (Devriendt *et al.* 2018 : 16).

Le discrédit lexical dure encore et se manifeste de multiples manières : suppression du mot de la Constitution française en 2018, réserves et résistances dans les écrits académiques (usage de guillemets ou de parasyonymes), soupçons dans les espaces médiatiques. Mais la race ne disparaît évidemment pas pour autant de la vie politique et sociale, se montrant dans les processus de racialisation et les manifestations du racisme, et c'est dans ces dimensions que la linguistique, et tout particulièrement l'analyse du discours, la traitera : de catégorie mobilisée dans le travail épistémologique et théorique d'élaboration de la linguistique dans sa version naturaliste, la race se dissout dans le racisme et s'extériorise de la linguistique, qui ne l'intègre plus dans son programme théorique. De paramètre constituant interne à la discipline, elle devient l'un de ses objets externes.

Cette construction de la race comme objet dans les linguistiques sociales françaises de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle ne vient cependant pas de l'intérieur du champ : c'est la sociologue Colette Guillaumin qui, dans *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, publié en 1972, « invente » en quelque sorte la race comme objet de l'analyse des discours. Son travail est la référence principale des travaux sur les discours racistes qui commencent à se développer en France au début des années 1980, en particulier dans deux des lieux où se pratiquent l'analyse du discours et la sociolinguistique, les revues *Langage & Société* et *Mots*. Son ouvrage est par exemple une référence centrale dans les articles consacrés à la race du numéro de *Langage & Société* dirigé par Fiala en 1985, « Quelles différences ? Identité, exclusion, racisation », et en particulier de l'introduction qu'il en donne (Fiala 1985). Guillaumin est présentée comme celle qui apporte la dimension idéologique et symbolique à l'étude de la race, fournissant en cela des outils pour l'analyse discursive. Sur cet aspect, elle constitue l'une des deux seules références de Fiala, avec le sociologue états-unien Cox, mentionné pour *Class and Race: A Study in Social Dynamics* (1948). La rareté des références sur la race dans les articles du numéro qui traitent de la question est intéressante puisque des auteurs francophones comme Frantz Fanon, Aimé Césaire ou anglophones comme W. E. B. Du Bois et James Baldwin ont depuis longtemps abordé les aspects représentationnels de la race, du racisme et de la racialisation concernant les personnes noires (ils sont d'ailleurs tous cités par Guillaumin, sauf Du Bois) : cette rareté montre que l'objet construit par l'analyse du discours est plutôt le discours raciste, la race n'étant pas intégrée théoriquement comme paramètre d'élaboration des discours. Ce sera le cas de la majorité des travaux autour de cette question jusqu'à nos jours, comme le montre le numéro de *Mots* consacré à la race en 2018 (Devriendt *et al.* 2018). Dans l'introduction, « Analyse du discours et catégories "raciales" : problèmes, enjeux, perspectives », les coordinatrices expliquent que, « outre le mot *race* et ses dérivés morphologiques, susceptibles de faire l'objet d'études lexicologiques ou d'analyses du discours à entrée lexicale [...] », les travaux portant sur la notion de race s'attachent à « l'ensemble des mots relevant du paradigme désignationnel de la "race" » ainsi qu'à « l'ensemble des formes de nomination des individus ou groupes raci(al)isés ou raci(al)sants » et plus largement aux « mécanismes discursifs et argumentatifs caractéristiques de la raci(al)isation » (Devriendt *et al.* 2018 : 23-25)<sup>5</sup>. Ces travaux témoignent d'un choix d'objet qui n'est pas la race, mais le racisme et l'antiracisme, dans des discours travaillés à des fins critiques. Le phénomène s'explique bien par l'exclusion de la notion du champ scientifique détaillée plus haut, ainsi que du champ politique ou médiatique, mais laisse dans l'ombre la question d'une inscription de la race en langue et en discours, qui se pose à partir du moment où on la considère, à l'instar de la classe ou du genre, comme une assignation sociale, qui produit des effets dans la réalité, dans les existences des individus et dans les structures de la société.

## 2. Langue, discours et race sociale

La race a été intégrée comme constituant des réalités sociales dans la majorité des sciences humaines et sociales françaises ces quinze dernières années (voir les références de l'introduction). Les sciences du langage occupent donc à cet égard une position singulière.

---

<sup>5</sup> Je renvoie au texte pour les références bibliographiques qu'il serait trop long et fastidieux de reproduire ici.

Qu'il s'agisse de ses versions internalistes ou sociales, la linguistique ne propose pas encore de travaux qui rendraient compte de la réalité langagière et discursive des faits de race. Suzie Telep reste la seule jusqu'à présent à avoir analysé un objet directement connecté à la race, le *whitising*. Ses travaux montrent comment la blancheur comme race sociale, idéologiquement associée à des styles langagiers et corporels dominants, est prise comme référent pour la production langagière et discursive (Telep 2018, 2019, ce numéro). On citera également le travail de Aron Arnold et Maria Candea dans *Langage & Société*, à propos des stéréotypes de genre et de race dans la perception de la voix, qui ne croise cependant que partiellement ma perspective : la race, limitée à « l'origine maghrébine », y est l'objet d'une perception extérieure et d'une représentation, et non un paramètre langagier actif (Arnold & Candea 2015). Dans une perspective un peu différente, on mentionnera les travaux de Léglise, qui prennent en compte le paramètre de la race dans le cadre de l'hétérogénéité des pratiques langagières multilingues (Léglise 2017). Mais il n'existe pas, en contexte français, de champ constitué, comme c'est le cas pour les travaux sur genre et langage par exemple, qui sont désormais structurés autour d'auteurs de référence et de la revue *Glad!* créée en 2016. Telep explique cette absence par le « principe de *colorblindness*, l'un des fondements de l'universalisme républicain, en vertu duquel l'État français doit assurer l'égalité juridique de tous ses citoyens sans distinction de race, de sexe ou de religion » et ajoute que les chercheuses françaises « utilisent encore fréquemment les catégories d'«ethnicité» et d'«ethnicisation» pour parler de la racialisation de manière euphémisée » (Telep 2021 : en ligne). Cette situation contraste avec les recherches sur les rapports de race dans le monde anglophone : les champs des *Black Linguistics* et de la *Raciolinguistics* sont bien constitués, comme, les *Whiteness Studies*, au sein desquelles certaines chercheuses posent des questions linguistiques : existence d'un « white talk » (McIntyre 1997, Bailey 2014), traits d'une communication racialisée des blanches (Nakayama & Krizek 1995), mise au jour de répertoires discursifs de la pensée blanche (Frankenberg 1993), styles et marqueurs linguistiques de la blancheur chez les jeunes (Bucholtz 2011 et ici même ; pour une présentation détaillée, voir Paveau 2022).

L'analyse du discours et plus largement les sciences du langage en France semblent donc *color blind*. Il me semble cependant nécessaire d'intégrer la race comme paramètre du travail de recherche en analyse du discours, en posant l'hypothèse de son inscription en langue et en discours, saisissable à partir de la prise en compte du point d'énonciation des discours. Si les mots considérés comme explicitement racistes du fait de leur forme même ont été déjà étudiés sur les plans lexicologique et discursif (voir Treps 2017 et la bibliographie de Devriendt *et al.* 2018), d'autres, sans marqueurs apparents, peuvent être lestés de sèmes relatifs à la race de manière indirecte et implicite, à partir des sites énonciatifs déterminés par les appartenances ou assignations construites par les rapports sociaux de race : pour dire les choses simplement, il y a de la race en langue et en discours même quand il n'est pas question de race. Mon objet ici ne sera donc pas le *racisme* des mots et des discours, mais leur dimension *racialisante*, construite à partir de sites énonciatifs spécifiques et saisissable à partir d'une conception de l'énonciation située et étendue.

### 3. De quelle couleur est la chair ?

L'existence sociale de la race passe par l'altérisation d'autrui fondée en partie sur des perceptions corporelles, dont la couleur de la peau. Comme le souligne Jean-Luc Bonniol, « le fait significatif est que le biologisme continue à imprégner les représentations. Comme le note très justement Guillaumin, la "race" met en cause une croyance dans la différenciation biologique, une "biologisation de la perception" » (Bonniol 1992 : 188).

#### 3.1. « Couleur chair », « couleur peau » : les noms du beige

Pour montrer l'existence d'une inscription raciale dans la langue française, j'ai choisi de m'interroger sur la manière dont cette biologisation de la perception pouvait s'inscrire en langue et/ou en discours, à partir d'un lexique concernant la couleur de la peau. J'ai choisi de travailler sur les adjectifs qui décrivent la couleur beige ou rosé dans le commerce de certains produits en France, et qui ont en

commun de se rapporter à la peau humaine ou à un état de nature : *chair, peau, nude, naturel*<sup>6</sup>. Ma réflexion est partie entre autres des discours de personnes noires qui relèvent l'inappropriation de certains produits à leur couleur de peau (fonds de teint, sous-vêtements, pansements, chaussons de danse) et de mes connaissances pratiques (produits de maquillage pour peaux claires, accessoires de danse, sous-vêtements). Ce choix est motivé par l'idée que la couleur de la peau est un trait d'appui de la notion de race, ou selon les termes de Bonniol, sa « marque biologique » dans un « paradigme de l'indice » :

Cette efficacité [de la vision raciale] procède certainement, pour une large part, du maniement de la marque biologique. Deux arguments principaux peuvent être ici avancés. Le caractère directement sensible du stigmaté, dans le cas particulier de la racialisation en fonction des différences objectivables de couleur de peau, joue sans doute un rôle déterminant au niveau de la perception elle-même. Le mode d'apparaître des individus se déchiffre à travers trop d'indices sensibles, selon un véritable « paradigme de l'indice » (couleur de la peau, qui joue le rôle d'un point fixe dans l'ensemble des indices déchiffrés mais aussi forme du nez, des lèvres, texture des cheveux...). (Bonniol 1992 : 191).

C'est aussi la position de Magali Bessone qui rappelle que, si la race n'a pas d'existence comme réalité biologique ou génétique, il existe cependant des « différences visibles ou de propriétés superficielles » (dont la couleur de peau ou le système des groupes sanguins), qui servent à sa construction socio-politique ; prendre en compte ces « différences phénotypiques » mobilisées dans les processus de racialisation permet selon elle de mobiliser la race comme concept stratégique et déconstructeur (Bessone 2013). L'ensemble d'expériences et de connaissances mentionnées plus haut forme mon point d'énonciation de personne perçue comme blanche et me reconnaissant comme telle à partir d'un « paradigme de l'indice » ici centré autour de la couleur de peau, comme « différence visible ».

Mon objectif dans cette étude de la couleur de la chair est de montrer que la langue est un des lieux d'inscription de ce « paradigme de l'indice ». Pour les produits mentionnés plus haut, les mots *chair, peau, nude* ou *naturel* nomment des couleurs qui correspondent à la couleur de la peau des personnes blanches, construisant, sur le plan des représentations et des cadres préalables, une restriction qui fonctionne comme un prototype : dans le contexte commercial français contemporain, malgré des évolutions notables que je mentionnerai, la couleur de référence de la chair reste celle des personnes blanches, dans une unicité et une homogénéité qui ressemble à une hégémonie.

Pour ces adjectifs de couleur, je parle de description plus que de dénomination car l'étude porte sur ce qui se présente plus comme des nomenclatures que des systèmes de signes : les catalogues de vente associent en effet directement des photos d'objets, donc des référents, à des signifiants, établissant donc un lien direct et bi-univoque entre les deux. Ce sont mes propres interrogations sur l'inscription de la race en langue à partir de l'hypothèse de l'énonciation blanche qui introduisent la dimension de la signification, qui n'est pas explicitement présente dans les données recueillies. Il est d'autant plus important de le préciser que le nom de couleur *chair* et les autres mots étudiés ici ne sont pas élémentaires, c'est-à-dire ne présentent pas de traits qui pourraient plaider pour leur universalité (sur la question de l'élémentarité des couleurs, voir par exemple la synthèse de Golka 2014, qui reprend la discussion de Heider 1972<sup>7</sup> par Wierzbicka 1999). Si les noms de couleurs ne sont pas universels, alors la dimension perceptive prime sur la dimension conceptuelle dans le processus de catégorisation qui se fait, j'y reviendrai, à partir du prototype, c'est-à-dire du meilleur exemplaire d'une catégorie, qui est une construction subjective<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> *Nude* est un emprunt lexicalisé de l'anglais, dans le vocabulaire des produits cosmétiques en tout cas.

<sup>7</sup> Eleanor Heider proposera l'année suivante sa théorie du prototype sous le nom d'Eleanor Rosch.

<sup>8</sup> Une précision : dans l'importante littérature linguistique sur les noms de couleur, je n'ai pas trouvé de mention de la question qui m'occupe, l'inscription de la race dans les noms de couleur de la chair humaine, ni d'outils qui puissent m'aider à traiter la question. Le phénomène mérite une vérification plus ample, mais cela s'explique sans doute par le fait que la majorité des études adopte une perspective cognitive faisant largement usage de méthodes expérimentales qui laissent peu d'espace à la dimension critique. C'est la raison pour laquelle les références en bibliographie sont réduites.

Mon étude part de données empiriques pour un relevé des usages contemporains, et se penche ensuite sur les définitions lexicographiques pour mesurer le degré de lexicalisation des descripteurs contenant une inscription sémantique de la race.

J'ai exploré des sites de vente en ligne dans deux domaines : fonds de teint (12 marques) et sous-vêtements féminins (14 marques)<sup>9</sup>. J'ai récolté des exemples qui sont des présentations de produits associant l'image d'un objet de couleur beige ou rosé (des collants, un fond de teint) à un descripteur adjectif. Ces exemples constituent mes données, recueillies par captures d'écran ou archivage de liens. Dans ce travail comme dans des études précédentes, j'adopte la méthode des « petits corpus » ou collections d'exemples<sup>10</sup>, la nature multimodale et non logocentrée des énoncés (composite d'images, de textes, avec des énoncés non linéaires comme des légendes de photos ou des listes de termes) ne permettant guère de monter des corpus d'énoncés verbaux à la manière traditionnelle de l'analyse du discours française : ce type de données, verbo-iconiques et peu linéaires, nécessite en effet une perspective écologique (prise en compte de leurs environnements natifs et de leurs traits plurisémiotiques). Mon objectif n'est pas de constituer un échantillon représentatif comme preuve de mon hypothèse à partir de critères quantitatifs, mais de montrer que certains phénomènes lexico-sémantiques sont attestés dans les discours contemporains et soutiennent par conséquent l'hypothèse d'une racialisation en langue.

### 3.2. Description des données

Je suis d'abord partie de l'adjectif *chair*, et j'ai fait une recherche simple sur le moteur de recherche Google images : *couleur chair*. La page propose un bandeau supérieur de catégories qui a donné 25 entrées : *justaucorps, tatouage, promarker* (marque de feutre), *robe, vernis, soutien-gorge, ongle, mélange, vêtement, pâte à sucre, nuancier, dentelle, crayon, short, manchette, bandeau, saumon sauvage, maillot de bain, tissu, sous-vêtement, truite, string, bustier, manucure, escarpin, femme* (la recherche *femme* donnant essentiellement des justaucorps, des collants et des sous-vêtements)<sup>11</sup>. À partir de là, j'ai sélectionné le domaine des sous-vêtements qui me semblait particulièrement bien représenté et j'ai ajouté une recherche sur les fonds de teint à partir de mes observations personnelles. J'ai recueilli des données mentionnant le mot *chair*, que j'ai ensuite élargies aux adjectifs *peau, naturel* et *nude*, choisis là aussi à partir de mon point d'énonciation et/ou rencontrés au cours des recherches sur *chair*. J'en suis arrivée à sélectionner deux produits (fonds de teint, sous-vêtements) et quatre mots (*chair, peau, nude* et *naturel*).

#### 3.2.1. Les fonds de teint

Il existe des milliers de produits pour le teint ; j'ai réduit le terrain aux marques françaises et aux fonds de teint, en écartant les anticernes, les correcteurs de teint, les poudres, les crèmes teintées, etc. Pour circonscrire ma recherche, j'ai entré les mots clés [*fond de teint* + qualificatif *chair* ou *naturel* ou *nude* ou *peau*] pour les premiers résultats et je me suis aidée d'articles de sites de mode du type « Les 10 meilleurs fonds de teint » pour explorer certains sites de marque. J'ai examiné les descripteurs de fonds de teint de douze marques françaises de cosmétiques (en excluant les marques paramédicales) : Bourjois, Chanel, Clarins, Dior, Guerlain, Lancôme, L'Oréal, Nars, Nocibé, Séphora, Yves Rocher, Yves Saint-Laurent<sup>12</sup>.

Sur ces douze marques, deux identifient leurs fonds de teint par des codes associant chiffres et lettres (Séphora et Yves Saint-Laurent), et quatre désignent les teintes claires par des caractérisants sans rapport explicite avec la peau humaine. Il y a plusieurs cas de figure :

– Bourjois et Yves Rocher utilisent des noms de couleur comme *beige, rose*, ou des dénominations analogiques comme *porcelaine, cristal, ivoire, vanille*.

<sup>9</sup> Je n'ai trouvé dans mes explorations que deux exemples de sous-vêtements masculins de couleur « chair ».

<sup>10</sup> Pour l'exposé en détail de la méthode de la collection d'exemples, voir Paveau 2019.

<sup>11</sup> Il existe d'autres catégories avec des items peu nombreux ou isolés, que je n'ai donc pas prises en compte : par exemple du matériel orthopédique, des sacs, des gants, des balles, du ruban...

<sup>12</sup> Nars est une marque canadienne mais fondée par un Français, je l'ai donc intégrée ; Sephora et Nocibé sont à l'origine des distributeurs mais qui ont fondé leur propre marque.



– Dior neutralise les noms des couleurs en proposant, en anglais, les trois catégories *cool*, *neutral*, *warm* qui relèvent du vocabulaire de la peinture (couleurs chaudes et froides), associées à des coefficients. Ainsi la couleur la plus claire de la gamme « Forever » (43 teintes), correspondant à un « teint très clair avec sous-ton froid » sera nommée *1C Cool* et la couleur la plus foncée correspondant à un « teint foncé avec sous-ton neutre beige » sera nommée *9N Neutral*.

– Nocibé utilise des mots anglais souvent liés à la lumière : *sensational veil*, *city of bright*, *mystic light*...

– De manière plus originale, Nars utilise des toponymes. Je m’interroge sur cette méthode qui associe les couleurs claires à des toponymes nordiques ou d’Europe du nord, et les couleurs foncées à des pays d’Afrique, d’Amérique latine ou d’ailleurs, comme le montre l’exemple de la gamme « Light reflecting foundation », qui nomme ses 36 teintes classées de la plus claire à la plus foncée :

1. Siberia – 2. Oslo – 3. Mont-Blanc – 4. Yukon – 5. Gobi – 6. Salzburg – 7. Deauville – 8. Vienna – 9. Fiji – 10. Penjab – 11. Patagonia – 12. Vallauris – 13. Santa Fe – 14. Sahel – 15. Stromboli – 16. Vanuatau – 17. Barcelona – 18. Valencia – 19. Aruba – 20. Syracuse – 21. Tahoe – 22. Moorea – 23. Huahine – 24. Cadiz – 25. Caracas – 26. Belem – 27. Macao – 28. Marquises – 29. Manaus – 30. New Caledonia – 31. Iguacu – 32. Namibia – 33. Zambie – 34. Mali – 35. Anguilla – 36. Majorca

Ce type d’appariement repose quand même sur l’identification de la couleur de peau, comme le montrent les vignettes-portraits de la colonne de gauche, qui illustrent les 36 teintes, et constituent par là des référents possibles pour les toponymes, les lestant à mon sens d’indices sémantiques biologiques via le phénotype, dans une représentation du monde où l’on peut voir un classement de type racial implicite. Si ce fonctionnement semble pertinent pour des noms comme *Majorca*, *Anguilla*, *Mali*, *Zambie*, *Namibie*, *Iguacu* ou *New Caledonia*, *Sahel* ou *Gobi* qui désignent des zones désertiques, peuvent cependant ne renvoyer qu’à la couleur des sables, alors que le choix de *Syracuse*, qui désigne une ville de Sicile, reste difficile à interpréter. Malgré cette hétérogénéité, j’ai quand même considéré que cette marque utilisait un système descriptif inscrivant langagièrement la race.

Chanel adopte un système mixte : certaines gammes ont des identifiants de couleur via des chiffres et des lettres, d’autres adoptent des identifiants qui contiennent les descripteurs *natural* et *nude*.

Les quatre autres marques, Clarins, Guerlain, L’Oréal et Lancôme décrivent toutes les teintes de toutes leurs gammes par des descripteurs associant les couleurs claires aux adjectifs liés à la chair. Voici l’ensemble des résultats :

<b>FONDS DE TEINT EN VENTE EN LIGNE EN MARS 2022</b>	
<b>MARQUES</b>	<b>LEXIQUE PEAU CLAIRE</b>
<b>ABSENCE DU PROTOTYPE DE LA PEAU BLANCHE</b>	
Bourjois	<i>Porcelaine, cristal, ivoire rosé, ivoire clair, vanille clair, vanille rosé, vanille, beige rosé, beige clair, beige...</i>
Nocibé	<i>Honey, sensational veil, city of bright, mystic light...</i>
Dior	<i>Cool, neutral, warm + coefficient</i>
Sephora	Codes chiffres + lettres (Ex. : 03P)
Yves Rocher	<i>Rosé</i> ou <i>Beige</i> + Chiffres (Ex. : rosé 250, beige 000)
Yves Saint-Laurent	Codes chiffres + lettres (Ex. BR40)
<b>PRÉSENCE DU PROTOTYPE DE LA PEAU BLANCHE</b>	
Clarins	<i>Nude</i>
Guerlain	<i>Naturel, naturel rosé, naturel doré</i>
Lancôme	<i>Beige nature</i>

L'Oréal + Maybelline	<i>Beige peau, nude classique, nude chaud, nude ensoleillé</i>
Nars (présence implicite)	Toponymes des « Nords » (Ex. : <i>Siberia, Oslo, Mont-Blanc</i> )
<b>SYSTÈME MIXTE</b>	
Chanel	– Codes chiffres et lettres pour la gamme « Ultra le teint » (Ex. : BD01) – <i>Natural beige, naturel</i> pour la gamme « Vitalumière »

Parmi les descripteurs associant peau humaine et couleur claire, le mot le plus fréquent, utilisé par toutes les marques sauf une, est *naturel*, englobant sa version anglaise *natural*, ou la forme substantive *nature*. Associé à un produit déclinant plusieurs nuances de beige, il institue un lien référentiel entre le mot *naturel/natural/nature* et la peau claire, et contribue donc à sa prototypisation et sa naturalisation : la peau des personnes blanches apparaît comme le meilleur exemplaire de la catégorie peau, puisque la peau des humaines « au naturel » est présentée comme de couleur beige ou rosée. *Naturel* signifie « qui appartient à la nature », mais aussi « qui est dans l'ordre des choses » (TLF) : le mot contient donc un sème normatif. On peut faire la même remarque pour le mot anglais *nude*, « nu », très répandu dans les domaines de la décoration, de la peinture, et du maquillage actuellement, qui, associé référentiellement à des produits de couleur claire, joue le même rôle.

Au risque tomber dans une forme de purisme lexicologique, je note que le mot *beige* a le sens de « couleur de la laine naturelle et de fibres textiles non teintées, entre le blanc cassé et le marron très clair... » (CNRTL), et associe donc lui aussi la couleur claire à l'idée de naturel : les marques qui ne semblent pas inscrire le prototype de la peau blanche dans leurs descripteurs associent donc quand même, via le sens de ce mot, couleur claire et naturel. Je note aussi que le descripteur *blanc* n'apparaît jamais dans les données recueillies (sauf, de manière indirecte, dans la désignation *Mont-Blanc* chez Nars) : l'adjectif *blanc* décrivant la couleur de la peau n'est donc pas employé pour décrire la couleur d'un produit maquillant la peau. C'est également vrai des autres noms de couleur utilisés pour décrire des teintes de peau, comme *noir*, et, avec des emplois racistes, *jaune*, *gris* ou, plus indirectement, *bronzé* (voir les entrées de ces mots dans Treps 2017). Pour ces désignatifs, la polysémie trie strictement les sens, le sens référant au corps et pouvant servir d'indice racial, étant distinct du sens chromatique décrivant des produits de maquillage ou, on va le voir, des sous-vêtements<sup>13</sup>.

### 3.2.2. Les sous-vêtements

J'ai fait le même travail sur les sous-vêtements, sur des marques françaises choisies à partir d'articles de recommandation et de plateformes de vente, et en sélectionnant seulement les soutiens-gorge pour réduire le nombre de résultats, après avoir vérifié que les mêmes noms de couleur étaient utilisés pour l'ensemble des produits d'une marque (culottes, boxers, brassières, caracos, etc.). J'ai relevé des occurrences dans les quatorze marques suivantes : Aubade, Blancheporte, Camille Cerf et pomm'poire, Chantelle, Dim, Etam, Kiabi, La Redoute, Lejaby, Lou, Monoprix, Princesse Tam-Tam, Simone Pérèle, Undiz.

Comme pour les fonds de teint, trois cas de figure se présentent. Certaines marques adoptent des descripteurs n'associant pas la couleur beige à la peau des personnes blanches, certaines marques le font, à l'aide des mêmes mots que pour les fonds de teint excepté *naturel* et ses variantes, et d'autres présentent les deux types d'emploi. Voici les résultats :

<b>SOUTIENS-GORGE EN VENTE EN LIGNE EN MARS 2022</b>	
<b>MARQUES</b>	<b>LEXIQUE POUR COULEUR BEIGE OU ROSÉ</b>

<sup>13</sup> J'ai quand même trouvé un exemple : certaines marques proposent des fonds de teint « adaptés à toutes les carnations » : parmi eux, « Rebelle » de Hailey Beauty est décrit comme « blanc ».

<b>ABSENCE DU PROTOTYPE DE LA PEAU BLANCHE</b>	
Camille Cerf et Pomm'poire	<i>Poudre</i>
Etam	<i>Beige sable</i>
Kiabi	<i>Beige, rosé, rose pâle</i>
Lejaby	<i>Beige, rose clair</i>
Princesse Tam-Tam	<i>Poudre secret, beige lin, beige poudre, blanc rosé</i>
Simone Pérèle	<i>Poudre pétale, rose sakura</i>
<b>PRÉSENCE DU PROTOTYPE DE LA PEAU BLANCHE</b>	
Aubade	<i>Nude</i>
Blancheporte	<i>Naturel, naturel rosé, naturel doré</i>
Dim	<i>Beige nature</i>
Lou	<i>Beige peau, nude classique, nude chaud, nude ensoleillé</i>
Undiz	<i>Chair, nude, beige nude</i>
<b>SYSTÈME MIXTE</b>	
Chantelle	– <i>Beige doré</i> – <i>Nude</i>
La Redoute	– <i>Peau</i> – <i>Beige taupe</i>
Monoprix	– <i>Chair</i> – <i>Beige</i>

Comme pour les fonds de teint, le descripteur *blanc* est absent des données concernant la couleur de la peau (ainsi que *noir*, *jaune* ou *gris*, comme on l'a vu plus haut), mais, contrairement au maquillage, il existe bel et bien comme couleur de sous-vêtement, au même titre que noir, jaune, gris mais aussi rouge, vert et toutes les autres couleurs. Dans le domaine du maquillage ou des sous-vêtements, le mot *blanc* n'est donc pas disponible comme couleur de fard ou de tissu rappelant la couleur de la peau, car il est déjà mobilisé du côté de la catégorie raciale.

### 3.3. Les définitions lexicographiques

J'ai commencé par la description des données pour rendre compte des usages lexicaux dans la perspective empirique et située définie plus haut. J'ai regardé ensuite si et comment ces usages étaient inscrits dans les dictionnaires qui normalisent et valident les productions des usagères. Le prototype de la couleur de peau claire y est-il présent ? En d'autres termes, le point d'énonciation des dictionnaires enregistre-t-il des usages à partir d'une énonciation blanche ?

J'ai consulté les dictionnaires de référence pour le français actuellement, attestant des sens contemporains : *Académie française* (9<sup>e</sup> édition), *Petit Larousse*, *Grand Larousse de la langue française (GLLF)*<sup>14</sup>, *Petit Robert*, *portail CNRTL* (incluant le *TLF*), *Usito* (dictionnaire réalisé par l'université de Sherbrooke) et le *Wictionnaire*, dictionnaire collaboratif en ligne. J'y ai ajouté deux dictionnaires émanant d'entreprises privées spécialisées dans la traduction et les ressources linguistiques en ligne, bien reconnues sur le plan institutionnel, *Reverso* et *Cordial*.

La seule entrée qui présente le sens de la couleur beige ou rosé est *chair*. Les entrées *peau* et *naturel* ne mentionnent aucun emploi comme couleur dans aucun dictionnaire : ces emplois ne sont pas enregistrés. *Nude* est répertorié dans le Wiktionnaire comme nom pour son sens de « Autoportrait photographique dénudé qu'une personne envoie d'elle-même » mais n'apparaît nulle part comme nom de couleur. Je me suis donc limitée au relevé des définitions de *chair*.

Elles se divisent en trois groupes : celles qui définissent la couleur chair comme beige ou rose et l'associent à la peau humaine sans autre précision, ratifiant donc le prototype de la peau des personnes

<sup>14</sup> J'ai choisi d'intégrer le GLLF bien qu'il ait été rédigé entre 1971 et 1978, car on peut considérer qu'il fait encore référence actuellement.

blanches (groupe 1) ; celles qui signalent de manière située que la couleur chair est celle de la peau des personnes blanches (avec des variations discursives intéressantes dans le choix des termes), et qui signalent donc implicitement une conscience du prototype (groupe 2) ; et enfin des définitions circulaires (groupe 3) :

<b>CHAIR</b>	<b>Dictionnaires consultés en mars 2022</b>
Groupe 1	<i>Académie française</i> Couleur chair « Couleur de la peau, beige rosé »
	<i>Petit Larousse</i> Couleur chair « Couleur beige rosé rappelant la couleur de la peau : Collant chair »
	<i>GLLF</i> « Couleur de chair, couleur chair ou simplem. chair, rose très pâle : un maillot couleur chair. »
Groupe 2	<i>Petit Robert</i> « Couleur chair, rosée comme la peau des personnes blanches »
	CNRTL/TLF « Couleur rouge pâle, beige rosé, blanc cassé (d'après la race humaine dite blanche »
	<i>Usito</i> « D'un beige rosé qui rappelle la couleur de la peau des Blancs. »
	<i>Wiktionnaire</i> « Beige rosé, proche de la couleur de la chair de l'Européen. »
Groupe 3	<i>Reverso</i> « Couleur de la chair »
	<i>Cordial</i> « Couleur de la chair »

Que peut-on conclure de cette liste ? Tout d'abord une nette démarcation entre les dictionnaires qui considèrent de manière évidente que le prototype de la chair humaine est la peau des personnes blanches et ceux qui intègrent de manière réflexive ce prototype à leur définition, signalant une restriction de type racial, de manière simplement informative (*Petit Robert*), à travers un vocabulaire parfois lui-même racial (*CNRTL/TLF*) ou fortement eurocentré (*Wiktionnaire*). Le groupe 3, qui présente des définitions circulaires, peut être considéré comme relevant de la première catégorie, « la chair » étant interprétable comme une généralisation prototypique justement. Ensuite une analogie, dans la démarcation, avec les résultats des enquêtes sur les fonds de teint et les sous-vêtements, qui présentent la même distinction entre descripteurs produisant et ne produisant pas le prototype de la peau des personnes blanches. Enfin, une inscription, dans l'enregistrement des usages, l'imaginaire collectif lexical et le prêt-à-parler que constituent les dictionnaires, d'une association entre couleur claire et peau des personnes blanches, qui constitue précisément un marqueur racial.

### Conclusion

Cette enquête sur les descripteurs de la couleur beige-rosé concernant la peau humaine montre une corrélation récurrente et lexicalisée dans les usages contemporains en français entre les mots de la chair et de la peau et les carnations claires autour du beige et du rosé. Les mots étant produits à partir de points d'énonciation, on ne peut que repérer dans cet appariement un point d'énonciation installé sur un site corporel activant la représentation d'une peau blanche ; autrement dit, dans les mots *chair*,

*peau, naturel et nude*, s'inscrit une énonciation blanche. Il faut noter cependant que sur les terrains explorés ici, le point d'énonciation ne se manifeste pas explicitement, le dispositif sémiotique étant celui d'une nomenclature sans énonciateur identifiable et non celui d'un discours énonciativisé avec un sujet repérage : l'énonciation blanche en est davantage naturalisée, se présentant dans une apparente objectivité non située, alors qu'elle est bel et bien le produit d'une « biologisation de la perception » de l'ordre de la croyance, pour reprendre le vocabulaire de Guillaumin.

Ce travail est exploratoire et demande des prolongements qui pourraient constituer un chantier de travail intéressant pour la saisie par les sciences du langage de la question de la race : il faudrait le compléter par une ethnographie et questionner les services de marketing ou de communication des entreprises concernées pour recueillir des témoignages sur les choix des descripteurs ; il faudrait aussi étudier les descripteurs de couleur des peaux foncées, qui, d'après mes observations et les réclamations régulières chez les féministes non blanches, puisent dans le lexique alimentaire ou forestier installé depuis longtemps dans le vocabulaire racial, et raciste, pour le coup, de la description des personnes noires ou métisses (descripteurs chez Lancôme pour les fonds de teint pour peaux foncées, ligne « Teint idole ultra wear » : *praline, cookie, muscade, acajou, cacao, santal, brownie, moka, café, ébène et pécan*) ; mais il faudrait également étudier des descripteurs comme *bronzé, hâlé* ou *tan*, rencontrés dans les produits de maquillage, qui constituent aussi des indices d'énonciation blanche dans la mesure où le bronzage, qui concerne toutes les peaux, est cependant surtout visible sur celles à faible taux de mélanine ; une histoire sociale de chaque descripteur est également nécessaire et donnerait sans doute des résultats intéressants pour la suite de cette exploration ; et enfin une analyse comparative des descripteurs dans d'autres langues et d'autres aires géographiques que la France et l'Europe, donnerait une meilleure amplitude à ce travail et en renforcerait la validité.

Les noms de couleur ne sont pas le seul lieu possible d'inscription de la race en langue et en discours. D'autres catégories méritent d'être prises en compte, comme les anthroponymes (voir Benjamin 2019 sur les patronymes à consonance « blanche »), les glottonymes et les gentils (les expressions *être africain* ou *parler africain* en parlant d'une personne noire), mais également des énoncés apparemment aussi banals que : « D'où venez-vous ? » adressés à une personne non blanche (mentionné par Kilomba 2021 comme énoncé racialisant). Race, langue et linguistique : un important domaine reste à explorer.

## Bibliographie

- Arnold A. & Candea M. (2015), « Comment étudier l'influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole ? », *Langage & société* 152, p. 75-96.
- Auroux S. (2007), « Introduction : le paradigme naturaliste », *Histoire Épistémologie Langage* 29 (2), p. 5-15.
- Bailey A. (2014), « “White Talk” as a Barrier to Understanding the Problem with Whiteness », dans Yancy G. (dir.), *White Self-Criticality beyond Anti-racism: How Does It Feel to Be a White Problem?* Lexington Books, p. 37-57.
- Baldwin J. (2010), « On Being White... and Other Lies », dans *The Cross of Redemption. Uncollected Writings*, New York, Vintage Books, p. 164-167.
- Benjamin R. (2019), *Race After Technology. Abolitionist Tools for the New Jim Code*, Medford, MA, Polity.
- Bessone M. (2013), « Sans distinction de race » ? Une analyse critique du concept de race et de ses effets pratiques, Paris, Vrin.
- Bonniol J.-L. (1992), « La “race”, inanité biologique, mais réalité symbolique efficace... », *Mots* 33, p. 187-195.
- Bucholtz M. (2011), *White Kids: Language, Race and Styles of Youth Identity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Desmet P. (2007), « Abel Hovelacque et l'école de linguistique naturaliste. L'inégalité des langues permet-elle de conclure à l'inégalité des races ? », *Histoire Épistémologie Langage* 29 (2), p. 41-59.

- Devriendt É., Monte M. & Sandré M. (dir.), 2018, « Dire ou ne pas dire la “race” en France aujourd’hui », *Mots* 116.
- Devriendt É., Monte M. & Sandré M., (2018), « Analyse du discours et catégories “raciales” : problèmes, enjeux, perspectives », *Mots* 116, p. 9-37.
- Droit E. (2017), « De la langue à la race », *La Vie des idées* [site], <https://laviedesidees.fr/De-la-langue-a-la-race.html>
- Fanon F. (1952), *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil.
- Fiala P. (1985), « Encore le racisme et toujours l’analyse du discours », *Langage & société* 34, p. 9-16.
- Golka M. (2014), « La catégorisation linguistique des couleurs : niveaux d’élémentarité des noms de couleurs français », *Cognitive Studies / Études Cognitives* 14, p. 131-147.
- Guillaumin C. (1972), *L’idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Nice, Institut d’études et de recherches interethniques et interculturelles.
- Guillaumin C. (2016 [1981]), « “Je sais bien mais quand même” ou les avatars de la notion de “race” », dans *Sexe, race et pratique du pouvoir. L’idée de nature*, Paris, Éditions iXe, p. 201-211.
- Haraway D. (2007 [1988]), « Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle », dans Allard L., Gardey D. & Magnan N., *Manifeste Cyborg et autres essais*, p. 107-142.
- Heider E. (1972), « Universals in color naming and memory », *Journal of Experimental Psychology* 93, p. 10-20.
- Kilomba G. (2021), *Mémoires de la plantation. Épisodes de racisme ordinaire*, traduction Anacaona P. & Duflot I., Paris, Anacaona.
- Klippi C. (2007), « La première biolinguistique », *Histoire Épistémologie Langage* 29 (2), p. 17-40.
- Léglise I. (2017), « Multilinguisme et hétérogénéité des pratiques langagières. Nouveaux chantiers et enjeux du *Global South* », *Langage & société* 160-161, p. 251-266.
- Messling M. (2016), *Gebeugter Geist. Rassismus und Erkenntnis in der modernen europäischen Philologie* [Racisme et connaissance dans la philologie européenne moderne], Göttingen, Wallstein Verlag.
- McIntyre A. (1997), *Making meaning of whiteness: Exploring racial identity with white teachers*, New York, State University of New York Press.
- Michel A. (2020), *Un monde en nègre et blanc. Enquête historique sur l’ordre racial*, Paris, Seuil.
- Nakayama T. K., Krizek R. L. (1995), « Whiteness: A strategic rhetoric », *Quarterly Journal of Speech* 81 (3), p. 291-309.
- Paveau M.-A. (2019), « La resignification. Pratiques technodiscursives de répétition subversive sur le web relationnel », *Langage & société* 167, p. 111-141.
- Paveau M.-A. (2021), « Mémoires situées. Discours d’oubli et d’amémoire dans une perspective pluriversaliste », dans Giaufret A. & Quercioli Mincer L. (dir.), *MemWar. Memorie e oblii delle guerre e dei traumi del XX secolo*, Genova, Genova University Press, p. 33-50.
- Paveau M.-A. (2022), « Comment pensent les chercheuses blanches. Propositions épistémologiques et théoriques », *Itinéraires ltc*, dossier « Race et discours 2. Représentations et formes langagières ».
- Paveau M.-A. (à paraître), « Une analyse du discours contre-hégémonique. Intersectionnalité critique et pluriversalité décoloniale », *Langage & société* 178, postprint : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03636203>
- Säid E.W. (2005 [1978]), *L’orientalisme. L’Orient créé par l’Occident*, Paris, Seuil.
- Telep S. (2018), « “Moi je whitise jamais.” Accent, subjectivité et processus d’accommodation langagière en contexte migratoire et postcolonial », *Langage & société* 165, p. 31-49.
- Telep S. (2019), « *Whitiser, c’est parler comme un Blanc* ». *Langage, subjectivité et postcolonialité chez des militants afrodescendants d’origine camerounaise à Paris*, thèse de doctorat, Université Paris-Descartes.

- Telep S. (2021), « Racialisation », *Langage & société*, Hors-série. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-289.htm>
- Treps M. (2017), *Maudits mots. La fabrique des insultes racistes*, Paris, Tohubohu éditions.
- Wierzbicka A. (1999), « “Universals of colour” from a linguistic point of view », *Behavioral and Brain Sciences* 22, p. 724-725.